

Gérer le télétravail avec Impact emploi association



Fiche Pratique – Télétravailler avec IEA



► Contexte

Vous êtes amené à **travailler depuis chez vous ou à distance**, voici comment **utiliser le logiciel dans ces conditions**.

► Comment travailler sur Impact emploi association

Vous travaillez sur un PC portable et votre database est sur votre disque dur

Vous pouvez travailler sur Impact emploi association et déposer vos fichiers DSN sur Net-entreprises depuis n'importe où avec une connexion internet.

Vous travaillez sur un PC portable et votre database est sur un serveur

Il vous faut un **logiciel de prise de contrôle à distance** (par exemple Netviewer, Teamviewer, Logmein...) afin de contrôler votre poste de travail à distance à partir d'un tierce pc.

ATTENTION : dans cette situation, votre **poste de travail comme le serveur doivent être allumés pour pouvoir y accéder**.

Vous travaillez sur un PC fixe et la database est sur le disque dur de votre unité centrale

Solution 1

Il vous faut un **logiciel de prise de contrôle à distance** (par exemple Netviewer, Teamviewer, Logmein...) afin de contrôler votre poste de travail à distance à partir d'un tierce pc.

ATTENTION : dans cette situation, votre **poste de travail comme le serveur doivent être allumés pour pouvoir y accéder.**

Solution 2

Emmenez le PC à votre domicile et connectez le à internet chez vous.

ATTENTION : assurez-vous qu'il n'y ait pas à votre bureau de serveur de gestion des mots de passe.

Vous travaillez sur un PC fixe et votre database est sur un serveur

Il vous faut un logiciel de prise de contrôle à distance (par exemple Netviewer, Teamviewer, Logmein...) afin de contrôler votre poste de travail à distance à partir d'un tierce pc.



ATTENTION : assurez-vous qu'il n'y ait pas à votre bureau de serveur de gestion des mots de passe

[Bordereau de reversement DGFIP](#)



Fiche Pratique – Fiscalité et Prélèvement A la Source : Bordereau de reversement DGFIP



► Contexte

Impact emploi permet désormais d'obtenir **le bordereau de reversement de l'impôt sur le revenu à la DGFIP** pour un mois et une association donnée.

Les salariés soumis à la RAS (*Retenue à la Source*) ou n'ayant ni RAS, ni PAS, sont exclus de l'état.

Ce récapitulatif reprend :

- Les montants versés correspondant au mois en cours ;
- Les montants versés au titre de régularisations d'un mois antérieur.

► Application dans le logiciel


Vous pouvez obtenir ce document via l'onglet « **Editions** » / « **Déclarations** » / « **Bordereaux mensuels** » :

Siret	Raison sociale
44809339999999	CREATION EMPLOYEUR
55809339999999	EMPLOYEUR 2

Editions bordereaux mensuelles

URSSAF
 ARRCO
 AGIRC
 PREVOYANCE
 DGFIP

De la période à



► Présentation du bordereau

Cas n°1 simple :

Bordereau de reversement pour un mois et une association donnés
Pas de régularisation antérieure

Tiers de confiance : CDOS

BORDEREAU DE REVERSEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU
SEPTEMBRE 2019

Références de l'association

Rappel du mois concerné

Références du ou des salariés

Mois de SEPTEMBRE 2019		
NNI / NNT	Salarié	Montant PAS
		8.47
		0.00
Sous-total		8.47

ISTRES, le 05 FEVRIER 2020

Pas de régularisation = 1 seule page → 1/1

Montant du PAS par salarié
Cumul des montants PAS reversés à la DGFIP pour l'ensemble des salariés de l'association sur 1 mois donné

TOTAL 8.47

Total général reversé à la DGFIP pour 1 mois par l'association

Cas n°2 avec régularisation (BP annulé) :

Bordereau de reversement pour un mois et une association donnés

Présence d'une régularisation sur un mois antérieur : BP annulé

Page 1/2 :

Références de l'association

Rappel du mois concerné
Références du ou des salariés

Régularisation = 2 pages

Tiers de confiance : CDOS

**BORDEREAU DE REVERSEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU
JANVIER 2020**

UNION BALL CLUB SAINT LOUISIEN
Région des associations
100 route de la gare
69300 PORT ST LOUIS DU RHONE

SIRET : 933122000000000 | BIC : CDBRFR33
APE : 9312Z | IBAN : FR16 1000000000000000000000

PORT ST LOUIS DU RHONE, le 04 FEVRIER 2020

Mois de JANVIER 2020			Montant PAS
NNI/NTT	Salarié		
			652.65
Soins-total			652.65

Montant du PAS par salarié
Cumul des montants PAS reversés à la DGFIP pour l'ensemble des salariés de l'association sur 1 mois donné

1/2

Page 2/2 :

Rappel du mois concerné par la régularisation
Références du ou des salariés concerné(s) par la régularisation

Détails de la régularisation en page 2

Tiers de confiance : CDOS

**BORDEREAU DE REVERSEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU
JANVIER 2020**

UNION BALL CLUB SAINT LOUISIEN
Région des associations
100 route de la gare
69300 PORT ST LOUIS DU RHONE

SIRET : 933122000000000 | BIC : CDBRFR33
APE : 9312Z | IBAN : FR16 1000000000000000000000

PORT ST LOUIS DU RHONE, le 04 FEVRIER 2020

Mois de MAI 2019			
NNI/NTT	Salarié	Type de la régularisation	Montant de la régularisation
		BP (Négatif)	0.00
Soins-total			
TOTAL			652.65

2 types de régularisation possibles :

- BP (Négatif) = Bulletin annulé
- BP (Régularisation) = Bulletin modifié

Montant de la régularisation du PAS
Cumul des montants PAS reversés à la DGFIP pour l'ensemble des salariés de l'association sur 1 mois donné, avec prise en compte du montant de régularisation

2/2